

Ville de Paris

Comité d'organisation de la concertation Paris Nord-Est *Compte-rendu de la réunion du 20 juin 2019*



Environ 25 personnes ont participé à la réunion au 11, rue du Pré, Paris 18^e de 18h à 20h.

Étaient également présents :

- Jacques BAUDRIER, conseiller délégué auprès de l'adjoint à la Maire de Paris à l'urbanisme, chargé des questions relatives aux constructions publiques, aux grands projets de renouvellement urbain et à l'architecture
- Michel NEYRENEUF, adjoint au Maire du 18^e, chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets de renouvellement urbain et du logement
- Michèle TILMONT, garante de la concertation sur Paris Nord-Est
- Thibault LEMAITRE NTONI, agence Ville Ouverte, en charge de la concertation

Le diaporama de présentation de la réunion est disponible sur <https://paris-nord-est.imaginons.paris/> rubrique **COMPRENDRE > *Le cadre de la concertation.***

MOT D'ACCUEIL DES ÉLUS

Michel NEYRENEUF, adjoint au Maire du 18^e arrondissement, chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets de renouvellement urbain et du logement

Eric Lejoindre, le Maire du 18^e, est excusé, ainsi que Roger Madec et Paul Simondon, conseillers à l'urbanisme auprès des Maire du 19^e et du 10^e, qui n'ont pas pu être présents ce soir. Nous remercions la garante de la concertation pour son travail très documenté, tous les aménageurs et les partenaires de la Ville, la direction de l'urbanisme, ainsi que les associations actives sur le territoire. Nous sommes ce soir au pied du chantier du parc Chapelle Charbon et la Mairie du 18^e accueillera du 13 juillet au 2 septembre une remarquable exposition photographique réalisée par Jean-Claude Ndiaye sur le chantier Chapelle International.



Jacques BAUDRIER, *conseiller délégué auprès de l'adjoint à la Maire de Paris à l'urbanisme, chargé des questions relatives aux constructions publiques, aux grands projets de renouvellement urbain et à l'architecture*

Merci à tous d'être présents dans le 18^e, le grand territoire de projets de Paris Nord-Est, pour ce 4^e comité. Beaucoup de réunions ont eu lieu en 2018-2019 sur les Orgues de Flandre, la Gare du Nord ou encore avec la concertation du projet de la Gare des Mines – Fillette qui s'est clôturée avec succès en février. Des accords ont été trouvés avec nos partenaires pour faire avancer ces projets. Des études ont été initiées presque partout, y compris sur la porte de la Villette, le dernier grand secteur de transformation de Paris Nord-Est qui sera soumis prochainement à la concertation.

1. LE BILAN DES ACTIONS REALISEES EN 2018

Michèle TILMONT, *garante de la concertation sur Paris Nord-Est*

Le rapport de synthèse complet de la garante est disponible sur <https://paris-nord-est.imaginons.paris/> rubrique **COMPRENDRE** > *Le cadre de la concertation.*

La concertation sur les projets urbains, vous le savez, est une obligation réglementaire prévue par le Code de l'Urbanisme et une obligation éthique pour la Ville de Paris. Elle est inscrite dans une Charte spécifique à Paris Nord-Est qui reprend la Charte de la participation de la Ville. Elle démontre une volonté manifeste de développer la démocratie participative pour que les préoccupations des habitants soient au cœur des projets. C'est sur ces critères que les résultats devront pouvoir être jugés.

En 2018, il y a eu un nombre important de réunions réparties sur l'ensemble des opérations, alors que les années précédentes, la concertation était plutôt concentrée sur certains projets.

	2016	2017	2018
DANS LE 18^e			
CHAPELLE INTERNATIONAL	4	2	1 <i>juin</i>
GARE DES MINES	3	-	3 <i>juin, octobre, novembre</i>
ORDENER	5	2	-
CHAPELLE CHARBON	5	3	1 <i>mai</i>
HÉBERT	-	8	3 <i>avril, septembre, décembre</i>
CONDORCET	-	-	1 <i>février</i>
GOUTTE D'OR	-	-	3 <i>mai, décembre</i>
DANS LE 19^e			
ILOT FERTILE	-	3	2 <i>mai, octobre</i>
ORGUES DE FLANDRE	-	1	2 <i>janvier, juillet</i>
PORTE DE LA VILLETTE	-	-	1 <i>octobre</i>
DANS LE 10^e			
PROMENADE URBAINE	-	4	1 <i>mai</i>
LIAISON GARE DU NORD - GARE DE L'EST	-	2	-
ESPACES PUBLICS QUARTIER DES GARES	-	-	2 <i>mars, juin</i>

Tableau du nombre d'événements annuels (Ville Ouverte)



La première observation est que la participation est marquée par des dynamiques très différenciées :

- Sur Chapelle International, le Comité de suivi continue de se réunir régulièrement depuis maintenant 2009. Fin 2018, sa 29^e réunion a eu lieu, ce qui témoigne de l'engagement de long terme de la Mairie du 18^e et d'Espaces Ferroviaires pour accompagner la définition du projet et sa réalisation.
- Sur Ordener Poissonniers, la concertation a été mise entre parenthèse en 2017 et 2018 dans l'attente des résultats d'un appel à projets lancé auprès d'opérateurs. Le lauréat vient d'être désigné ces jours derniers et la concertation devrait pouvoir reprendre.
- Sur Gare des Mines, la concertation a été relancée sur la base d'un nouveau projet urbain qui intègre la création d'un équipement olympique à la Porte de la Chapelle. Le calendrier de réalisation est fortement contraint pour tenir compte de l'organisation des Jeux de 2024.
- Sur Chapelle Charbon, la ZAC 1^{ère} phase a été créée en juillet 2018.
- Sur Hébert, nous retrouvons une forte dynamique de participation avec une régularité des rendez-vous avec un public étroitement associé à l'élaboration du projet. Cette démarche a permis de fidéliser les participants et d'établir un dialogue de confiance.
- D'autres réunions ont également eu lieu dans les 10^e et 19^e arrondissements : sur l'Îlot Fertile, lauréat du premier concours "Réinventer Paris", sur la rénovation des Orgues de Flandre, sur le Campus Condorcet, sur la Gare du Nord ou encore sur la promenade urbaine Barbès– Stalingrad le long du boulevard de la Chapelle...

Sur les méthodes, malgré la diversité des processus, on observe un effort réel de mobilisation des publics et une amélioration des modalités de concertation. Des réunions de lancement, des ateliers thématiques puis des réunions de restitution, des débats ont été organisés et des progrès ont été effectués pour expliciter les nombreuses contraintes juridiques, financières ou urbaines dans la prise de décisions. Grâce à la récente exposition mise en place par la Direction de l'urbanisme, le public bénéficie d'une meilleure compréhension du contexte. Toutefois, les projets restent considérés dans leurs périmètres respectifs. Un schéma d'ensemble à l'échelle de Paris Nord-Est permettrait de comprendre leurs complémentarités, leurs liens, comme par exemple les cheminements à créer entre le projet Hébert et l'Îlot Fertile, la gare Rosa Parks...

Certains sujets, revenus de manière récurrente lors des différentes concertations en 2018 comme les années précédentes, témoignent d'une convergence des opinions exprimées par les participants : sur la densité urbaine jugée trop importante et le manque d'espaces verts, sur l'insécurité et la dégradation des conditions de vie dans ces territoires, sur l'aménagement de la Porte de la Chapelle et le refus du CDG Express, et aussi, principalement, sur le logement et la mixité sociale avec une remise en question du Plan Local de l'Habitat (PLH) de la Ville de Paris et la demande d'un débat argumenté sur la programmation des logements.

L'année 2018 a également été marquée par de nouvelles procédures de consultation numérique : la Participation des Publics par Voie Électronique (PPVE). Des PPVE ont eu lieu en amont de la création de la ZAC Chapelle Charbon 1^{ère} phase et aussi sur la demande de permis de construire de l'Îlot Fertile, avec pour résultats seulement respectivement 22 et 24 avis déposés, ce qui est peu. De plus, il semble qu'une seule et même personne ait déposé une dizaine d'avis sur le projet de l'Îlot Fertile. Deux nouvelles PPVE sont attendues pour les secteurs Gare des Mines et Hébert. J'avais mis en ligne un éditorial sur le site dédié, en avril dernier, pour sensibiliser le public à ce nouveau mode de concertation et pouvoir faire mieux. Les PPVE remplacent les enquêtes publiques souvent critiquées car elles interviennent trop tardivement dans les processus de projet. Ces consultations numériques peuvent laisser plus de temps pour infléchir le projet en tenant compte des observations, à condition que les avis traduisent des avis partagés. Une première phase de concertation préalable doit pouvoir faire émerger certains consensus sur des points majeurs.

Bien que les processus de concertation soient contrastés, on observe également une accélération des démarches avec la clôture de plusieurs concertations réglementaires. De nombreux projets arrivent à maturité. Afin de maintenir les liens de confiance créés entre les habitants, les associations, les aménageurs, les élus de la Ville et des arrondissements, de nouveaux modes de concertation devront prendre la suite et faire vivre ce dialogue tout au long de l'avancement des projets

2. LE NOUVEAU DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION SUR PARIS NORD-EST ELARGI

Aurélie SIDOBRE, *direction de l'urbanisme de la Ville de Paris*

Un nouveau dispositif d'information et de communication sur Paris Nord-Est Élargi a été déployé en lieu et place de la Maison des projets, fermée en 2018. Il a pour objectif d'améliorer la visibilité de ce vaste territoire de projets en investissant les espaces publics et de diversifier les publics touchés. Ce dispositif, présenté lors du dernier COC alors qu'il était encore en préparation, a été mis en œuvre au printemps 2019. Il comprend :

- **Une exposition** de 16 panneaux installée en intégralité sur le parvis de la gare Rosa Parks, doublée de deux panneaux de présentation sur chaque secteur de projet, et d'un jeu mobile pour les Mairies d'arrondissements ou les expositions éphémères
- **Une brochure dépliant** proposant une carte des secteurs de projet et des parcours de visite à travers le territoire

En complément, la plateforme paris-nord-est.imaginons.paris permet de s'informer sur les actualités de Paris Nord-Est Élargi, de suivre le calendrier de la concertation, de télécharger les documents et comptes rendus, d'accéder à une présentation détaillée de chaque secteur et de contribuer en ligne. Des informations lors d'événements de quartier et des rencontres avec les habitants peuvent également être organisées comme la balade urbaine à l'initiative du CAUE le 13 avril 2019.

QUESTIONS-REPOSES SUR LE BILAN ET LES NOUVEAUX OUTILS

Cactus Initiatives : « Sur les consultations numériques, je ne trouve pas que ce soit un excellent système. Le numérique est bien en complément du débat public, mais je découvre qu'il y a des gens qui en abusent en publiant plusieurs fois leurs avis. Il faudrait mixer les deux, pouvoir être devant son écran et pouvoir aller en réunions où l'on apprend des autres, on échange. »

ASA PNE : « Je suis d'accord avec les conclusions du rapport de Mme Tilmont. Sur le plan de communication, il a été présenté l'an dernier, mais les réalisations ne sont pas au rendez-vous. La brochure existe mais elle a été diffusée trop tardivement, et elle n'est pas encore disponible dans les équipements. Concernant le contact avec la population, il n'y a pas eu grand-chose mise à part la visite du CAUE, très intéressante. Le bilan est en demi-teinte. Le problème des dispositifs d'information et de communication est compliqué car le territoire est très vaste. Nous n'avons plus de Maison du projet, qui était trop petite. Il ne faut pas laisser le plus grand secteur d'aménagement sans local ou alors trouver des dispositifs au niveau de l'ambition de ces projets. Quels lieux de rencontre, d'animation ? Le comité de suivi de Chapelle International a lieu sur site car les opérateurs commercialisent et disposent d'un local, cela peut être une piste pour se projeter dans l'avenir en essayant de trouver des formules plus adaptées.

Par ailleurs, la garante arrivant au terme de son mandat, qui poursuivra cette mission ? »

Michel Neyreneuf : La consultation numérique (PPVE) est une procédure réglementaire, mais elle n'empêche pas des rencontres mises en œuvre par la Mairie. Concernant la Maison des projets, c'est plus facile d'en faire une à Paris Rive-Gauche. A Paris Nord-Est, nous n'avons pas de lieu central suffisamment rayonnant. Comment faire une Maison des Projets qui va de la Gare du Nord aux Orgues de Flandre, en passant par Ordener ? Il faudra effectivement se reposer la question, mais elle ne devra pas forcément être sur les opérations elles-mêmes.



Jacques Baudrier : Je partage bien entendu le besoin de se rencontrer, d'échanger. Pour tous les grands projets, il y a des réunions. 2018 est l'année où il y a eu le plus de réunions sur l'ensemble des secteurs de Paris Nord-Est Elargi. Sur la Maison des Projets, ce débat a déjà eu lieu et a abouti à la mise en place de ce nouveau dispositif. Pourquoi pas dans les Mairies d'arrondissements ? Ce sont des lieux plus centraux, avec une masse critique de projet à consulter par arrondissement.

Michèle Tilmont : Les consultations numériques correspondent à une nouvelle législation qui concerne essentiellement les projets liés à l'environnement et permet de toucher des citoyens de manière plus large. Pour les opérations urbaines qui ont fait l'objet d'une étude d'impact environnemental, cela permet de formaliser des avis. L'avantage de cette procédure est qu'elle est plus légère qu'une enquête publique, elle peut donc être mise en œuvre en amont pour que ces avis servent à enrichir le projet alors que les enquêtes publiques sont souvent tardives et ne permettent plus d'amender des projets déjà largement figés.

Thibault Lemaitre Ntoni : Tous les projets évoqués qui ont fait ou doivent faire l'objet d'une PPVE ont bénéficié d'une concertation avec des ateliers en amont. Concernant les panneaux d'exposition et la brochure, l'objectif est aussi de mettre à disposition du matériel pour toutes les structures présentes sur le territoire qui souhaitent organiser des événements ou des balades mais qui manquent de supports. Enfin, des jeux mobiles de l'exposition peuvent d'ores et déjà être affichés dans les Mairies d'arrondissements qui le souhaitent.

3. POINT D'INFO SUR LES CONCERTATIONS EN COURS

Michel NEYRENEUF et Jacques BAUDRIER

Consultez le diaporama pour voir la présentation détaillée des concertations par arrondissement sur <https://paris-nord-est.imagions.paris/> rubrique **COMPRENDRE > Le cadre de la concertation.**

QUESTIONS-REPONSES SUR LE 18^E

ASA PNE : « Concernant le CDG Express, nous demandons depuis 6 mois que le Maire du 18^e organise une réunion avec la SNCF pour parler très concrètement des impacts urbains, paysagers et environnementaux du projet sur les opérations d'aménagement engagées à la porte de la Chapelle. Le chantier est déjà engagé sur le tronçon Nord. Il y a de nouveaux rebondissements chaque semaine et le report après les Jeux, annoncé par le gouvernement risque de retarder la 2^e phase de Chapelle Charbon.

Concernant la ligne 12 du métro, nous avons écrit à Ile-de-France Mobilités pour demander un changement de rames. Le matériel est l'un des plus anciens du réseau parisien, il date de 1976. Mme Péresse nous a répondu 2026. Ce n'est pas possible ! Il faut faire pression sur la Région pour que de nouvelles rames soient mises à disposition car le flux de voyageurs va augmenter très vite avec les nouveaux habitants de Chapelle International, l'arrivée du Campus Condorcet, et l'Arena II.

La porte de la Chapelle n'a pas été abordée en tant que telle. Mais nous avons atteint le paroxysme des difficultés. C'est une réalité très compliquée au quotidien. Il faut régler le problème urbain de la porte de la Chapelle et en finir avec cet échangeur.

La densité est un autre sujet important. Sur Gare des Mines, ce n'est pas encore un large consensus, il y a eu des progrès sur le maintien d'un espace plus important pour le parvis de l'Arena après les Jeux mais nous sommes opposés aux hauteurs de 50m. Sur Chapelle Charbon, une réduction d'environ 50 logements a été obtenue mais la suite de la concertation sur le projet urbain est attendue avec

impatience. Sur Ordener, Jean-Louis Missika a répondu au jury qu'il y aurait moins de densité, mais serait-ce moins de densité d'activités ou de logements ? »

Jacques Baudrier : L'évolution de la porte de la Chapelle va au-delà du projet Gare des Mines. Elle renvoie à l'évolution de l'autoroute A1 et du boulevard périphérique. C'est l'un des grands débats de l'avenir, que nous devons avoir avec tous les franciliens. Concernant le CDG Express, la Ville de Paris a pris position pour un report du calendrier afin qu'il n'affecte pas les usagers du RER B. Le gouvernement a acté très récemment un report d'un an et demi mais ce sera sûrement 2 ou 3 ans, voire plus. Le débat n'est pas clos vu l'impact de ce projet et nous sommes encore en attente d'arbitrage. Par ailleurs, au vu des échéances des autres lignes de métro qui sont nettement plus saturées, le changement de rames de la ligne 12 n'est pas forcément une revendication que la Ville de Paris peut porter au Conseil d'Administration d'Ile-de-France Mobilités.

Raphael Rene-Bazin, RATP : La priorisation des lignes se heurte aussi à l'évolution de l'outil industriel. Pour changer le matériel roulant, la RATP est dans l'obligation de changer l'atelier de maintenance du matériel car l'écartement des voies n'est pas le même. Or, le centre de maintenance du nouveau matériel roulant qui va être créé à Vaugirard, n'est pas encore prêt.

Benjamin Panchout, Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris : Il n'est pas possible de s'engager à ce stade sur un retard de la phase 2 de la ZAC Chapelle Charbon lié au report du CDG Express car nous devons étudier plus finement les conséquences de cette décision avec SNCF Réseau. En revanche, une solution a été trouvée avec CAP18 pour maintenir en place l'un des bâtiments qui devait être impacté par le projet.

QUESTIONS-REPONSES SUR LE 19^E

« Je suis habitante du 19^e et je travaille dans les bibliothèques de la Ville. Paris a un discours municipal très fort d'engagement envers les quartiers populaires, avec des indicateurs en hausse pour la construction de logements, de nouveaux groupes scolaires, des entreprises qui créent de l'emploi, etc. On dit que la culture est un facteur de cohésion sociale. Hors ce secteur manque de bibliothèque. Quand vous êtes à porte d'Aubervilliers, pour aller emprunter un livre pour adulte, suivre une formation ou autre, les plus proches sont à 1,5 km et sont petites. N'a-t-on pas la place pour construire une grande médiathèque dans tout ce projet ? »

Jacques Baudrier : Vous soulignez l'investissement de la Mairie dans les quartiers populaires. Nous avons ouvert une bibliothèque à la Porte de Montreuil dans le 20^e, une autre est programmée à Paul Bourget, dans le 13^e, et une médiathèque sera créée sur la Place des Fêtes, dans le 19^e. Concernant la porte d'Aubervilliers, ce manque a bien été identifié puisqu'un équipement culturel est prévu dans le programme de la ZAC Gare des Mines. Le contenu et la programmation de cet équipement sont à définir collectivement. La concertation n'est pas terminée.

Michel Neyreneuf : Je rebondis sur l'intervention de Michèle Tilmont qui déplorait que le lien entre l'Ilot Fertile et Chapelle Charbon n'ait pas été traité en concertation. La porte d'Aubervilliers est à la limite entre le 18^e et le 19^e. Il faudrait monter une réunion inter-arrondissements avec le concours de la direction de l'urbanisme, car c'est un secteur à enjeux avec le passage du T8, qui aura son terminus à Rosa Parks.

Thibault Lemaitre Ntoni : Ile-de-France Mobilités organise une concertation préalable sur le prolongement du T8 de Saint-Denis–Porte de Paris à Rosa Parks à l'automne 2019.

ASA PNE : « Il serait intéressant d'avoir l'architecte-urbaniste François Leclercq pour retisser des liens entre ces opérations et avoir une cohérence d'ensemble à l'échelle de ce grand territoire de Paris Nord-Est Elargi. Il y a également une attente forte sur le projet de la porte de la Villette, nous espérons une



concertation exemplaire. L'implantation d'un funérarium fait débat mais il s'agit d'un équipement nécessaire. Il faut voir comment il peut s'intégrer sur ce territoire. »

QUESTIONS-REPONSES SUR LE 10^E

« Qu'est-ce que le projet du Nouveau Lariboisière ? »

« Avez-vous des informations sur le futur du site Fernand Widal, il s'agit d'une emprise stratégique identifiée de longue date ? »

Élise Berolatti, AP-HP : Le projet du Nouveau Lariboisière vise à moderniser les installations hospitalières sur le site pour répondre aux besoins et à la réorganisation des services de soins. L'entrée principale sera retournée sur le métro et la promenade urbaine du boulevard de la Chapelle, face à la Goutte d'Or. L'étude d'impact environnemental sera soumise à l'avis des élus lors du prochain Conseil de Paris. Une autre opération dont le permis de construire est déjà délivré, concerne le bâtiment Morax, actuellement en chantier.

François Hote, Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris : Fernand Widal est un site dédié à la gériatrie et aux personnes en détresse psychologique. Il y aura probablement un transfert de ces activités en deux temps, d'abord vers le Nouveau Lariboisière, puis vers l'hôpital Bichat – Claude Bernard, le temps que le grand hôpital de Saint-Ouen soit réalisé. Ces mouvements sont encore provisoires, car ils dépendent du schéma de l'AP-HP à stabiliser. À terme, cette parcelle mutera, sûrement au cours de la prochaine mandature municipale.

ASA PNE : « Sur la promenade urbaine, les riverains ne se font pas beaucoup d'illusions du fait de la situation particulièrement compliquée, avec de véritables trafics mafieux. Ce projet n'est pas de nature à répondre à des problématiques aussi lourdes. Concernant la Gare du Nord, la concertation a bien évolué sur les espaces publics autour de la gare mais il faudrait aussi travailler l'aménagement côté 18^e. »

Michel Neyreneuf : Depuis plusieurs mois, l'État nous répond que la priorité est donnée au maintien de l'ordre public lors des manifestations des gilets jaunes. Idem pour la justice qui fait face à une multiplication des comparutions immédiates. Donc le travail de fond qui est mené pour identifier et remonter les filières de vente à la sauvette est ralenti.

CLOTURE DU COMITE

Michèle TILMONT, garante de la concertation sur Paris Nord-Est

Ce comité est pour moi le dernier. La mission de garante, que j'ai exercée pendant plusieurs années m'a donné à voir un ensemble de projets, de concertations très différentes, qui constituent un panel de références, un observatoire très privilégié de ce que peut être la concertation urbaine. Aussi, je souhaite établir un dernier rapport 2019 sur le déroulement dans le temps long de ces concertations qui puisse témoigner de ces expériences et des avancées obtenues à Paris Nord-Est. Merci aux associations, aux riverains, aux usagers, qui formalisent des positions fortes et parfois des contre-projets. Merci aussi aux Mairies d'arrondissements et notamment celle du 18^e et aux services de la Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris qui m'ont toujours soutenue dans ma mission.

Jacques Baudrier clôt le Comité d'Organisation de la Concertation en remerciant Michèle Tilmont et l'ensemble des participants.